



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 19/03/2018  
Reçu en préfecture le 19/03/2018  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20180308-2018\_03\_026-DE

**SÉANCE DU 8 MARS 2018**

**2018-03-026 - 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 2 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit le huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

**Absents :**

Anne-Marie ROUX, Kléber AUDINET, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jérôme COSNARD pouvoir à Anne BERTHOME, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Corinne VENAYRE pouvoir à Thierry MARTY

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## TRANSPORTS

### PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE SARLAT - BERGERAC - LIBOURNE - BORDEAUX.

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente en charge des transports,

Vu la motion d'engagement pour la rénovation de la ligne Sarlat - Bergerac - Libourne - Bordeaux adoptée par le Conseil Communautaire le 30 janvier 2018,

La ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux est vitale pour les 700 000 usagers scolaires, salariés, patients, touristes, qui l'empruntent annuellement en dépit du manque de confort et de l'inadaptation trop fréquente des horaires. Le développement de la métropole bordelaise devrait, dans les années à venir, porter son potentiel à un million d'usagers. Si sa rénovation n'est pas rapidement engagée, la ligne fermera en mai 2019 sans qu'aucune solution alternative ne soit envisageable.

La Cali a souhaité soutenir, aux côtés des autres collectivités riveraines de la vallée de la Dordogne, la rénovation de cette ligne ferroviaire qui revêt un enjeu majeur du développement de ces territoires,

En ce sens, La Cali a déjà signifié son engagement pour participer au financement de cette rénovation en tenant compte des contributions qu'elle a déjà apportées, dans le cadre du financement de la LGV.

Ainsi, le montant de la participation de La Cali pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux pourrait s'élever à 500 000 €.

Néanmoins, et dans l'attente des conventions de partenariat fixant les modalités de ces participations, le Conseil Communautaire souhaite assortir ce financement de 3 conditions :

- le maintien des lignes et des dessertes ferroviaires de proximité desservant le territoire et particulièrement celle entre Coutras et Angoulême
- la participation financière acquise pour l'ensemble des EPCI appelés au cofinancement de la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux
- la coordination de l'offre TER de cette ligne avec l'offre TGV en gare de Libourne, afin que les correspondances soient assurées.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide :

- d'accepter le principe d'une participation de La Cali au financement de la rénovation de la ligne Sarlat – Bergerac – Libourne – Bordeaux à hauteur de 500 000 €,
- de renvoyer les modalités de cette participation à la formalisation des conventions de partenariat à venir.

**RENOVATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE LIBOURNE-BERGE  
 REPARTITION DE LA PART DE FINANCEMENT D  
 AUX « COLLECTIVITES LOCALES »  
 (Répartition définitive)**

Collectivités	Nombre d'habitants *	Montant (en euros)
<b>MONTANT TOTAL DEMANDE AUX COLLECTIVITES LOCALES</b>		<b>6 750 000</b>
Département de la Dordogne		1 000 000
Département de la Gironde		1 000 000
Agglo Libourne		500 000
Agglo Grand Périgueux		150 000
<b>MONTANT RESTANT A REPARTIR ENTRE LES INTERCOMMUNALITES, AU PRORATA DU NOMBRE D'HABITANTS</b>		<b>4 100 000</b>
CC St Emillion	15 400	324 448
CC Castillon	19 434	409 437
CC Sainte-Foy	16 932	356 725
CC Montaigne Montravel Gurson	12 245	257 979
Agglo Bergeracoise	62 615	1 319 182
CC Bastides Dordogne Périgord	19 340	407 457
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	9 318	196 312
CC Sarlat	17 411	366 816
CC Porte Sud **	8 821	92 921
CC Domme-Villefranche **	9 018	94 996
CC Vallée de l'Homme **	16 033	168 892
CC Pays de Fénelon **	9 952	104 835

\* population totale regroupée : données Banatic au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Base nationale de l'intercommunalité. [www.banatic.interieur.gouv.fr](http://www.banatic.interieur.gouv.fr)

\*\* Montant ramené à 50 % pour les intercommunalités qui n'ont pas de gare en activité sur la ligne.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 19 mars 2018  
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 19/03/2018

Reçu en préfecture le 19/03/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180308-2018\_03\_026-DE